

Secteur femmes du 17 octobre 2018

Présents :

Amandine Cormier, Françoise Papa, Anne Roger, Sigrid Gerardin, Christine Eisenbes, Nathalie Cunliffe, Laurence Le louet, Anne-Marie Pavillard, Sandra Leroux, Milena Surbled, Aurélia Sarrasin

Ordre du jour

- Bilan de la concertation à la DGAFP sur le protocole égalité professionnelle
- Organisation du 25 novembre, déferlante de novembre : envisager un communiqué de presse

FSU

- Stage femmes FSU du 24 janvier 2019
- Initiative du 8 mars
- Organisation des suivis CADAC et CNDF
- Pour Elles de novembre avec 4 pages élections professionnelles (deadline=31/10)
- Congrès exceptionnel du SNETAP
- Suite calendrier : 3ème date du secteur, au-delà de celle du 18 décembre
- Point sur le stage fédéral en lien avec le secteur SDP
- Questions diverses : Texte action CDFN : ajouter l'appel du 25 (3 lignes)

Stage femmes

24 janvier au SNEP et non plus à Cabanis.:

Deux thèmes proposés pour cette journée

- femmes et retraites
- orientation-études / Femmes et choix professionnels

Lancement de la journée : B. Groison

Quel.le.s intervenant.e.s ?

Retraites - axes : la réforme en cours ?

- Christiane Marty sur la question des retraites : explicite les tenants et aboutissants du projet gouvernemental
- ressources internes : Benoît et Marilène ? camarades qui siègent au COR ? que porte-t-on à la FSU dans ce cadre? intervention de B. Groison ?

Femmes et choix professionnels

- Fanny Bugeja-Bloch / Marie Claude Couto : parcours sup et les filles (l'entrée dans le sup et accroissement des inégalités).
- sources : étude insee sur les répartitions filles-garçons dans le sup ?
- Catherine Marry (sociologue) : catherine.marry@ens.fr

A envoyer au CAform ou mettre en ligne directement

Questions pratiques : vente d'ouvrages (librairie Violette and co)? Aller chercher les ouvrages la veille

Protocole égalité pro

Contexte

En 2013, un protocole égalité avait été signé par toutes les organisations et décliné dans tous les ministères. Il n'a jamais fait l'objet d'un bilan officiel.

Cependant, le protocole a été utile pour obtenir des rapports de situation comparée et pouvoir demander des comptes aux administrations.

Aujourd'hui le ministère décide de mettre en place un autre protocole.

LA FSU a demandé que la signature soit retardée après les élections pour éviter les postures avant les élections professionnelles.

Pour le moment, la signature est prévue le 26/11.

Une première analyse faite sur le projet a permis quelques petites avancées (parentalité, violences etc.). Cela constitue un point d'appui non négligeable.

Il reste une déconnexion entre les leviers et les objectifs sur laquelle la FSU interviendra le 24/10 et ensuite.

Le protocole cadre les axes de travail au ministère mais sans décliner les moyens et les mesures de contrôle et d'évaluation.

Nous devons continuer à essayer de peser sur évaluation et critères pour avoir un vrai bilan.
+ pb du télétravail durant la grossesse à cadrer.

Positionnement du secteur femmes

Après discussion, et malgré son désaccord avec la politique générale du gouvernement, le secteur femmes considère la signature du protocole comme nécessaire pour continuer à engranger les avancées, aussi minimes soient-elles et pour continuer à négocier.

Nous ne sommes pas dupes mais une opposition de principe au gouvernement nous desservirait. Il faut signer en précisant que cela n'empêchera pas la FSU de continuer à demander les moyens, l'évaluation, etc.

=> c'est le sens du message envoyé au BDFN pour accord signature du secteur femmes de la FSU

Rappel du calendrier

Marge de manoeuvre pour amendements?

Une réunion a eu lieu le 16/10 à Bercy avec amendements proposés.

Une version 3 a été rendue intégrant un certain nombre de ces amendements.

Elle a été présentée à Bercy le 24/10 pour signature en novembre.

La communication autour du 25/11 (journée de lutte contre les violences faites aux femmes) sera à dissocier de la signature du protocole le lendemain.

Collectif femmes Occitanie

Toulouse et Montpellier.

Souhaiteraient que par le secteur femmes on fasse part de leur existence aux orgas de la FSU sur le secteur.

Pour elles

textes OK ; manque l'édito ?

Maquettage serait pris en charge par le Snesup (on attend une proposition à la fin de la semaine). Si pas possible le SNES prendra le relais.

- Edito : Elections Pro / texte de Sigrid + ajouter le livret
- Protocole égalité en continuité de l'article sur le GT égalité (Amandine et Aurélia).
- Appel à la manifestation du 24 (écrire le communiqué de presse).
- Info sur le stage femmes : préparer annonce (Aurélia)
- Femmes et retraites (Aurélia)
- Violence (Sylvie D)
- Loi Schiappa (Laurence L)

Opportunité de prévoir un appel intersyndical le 24 ?

A priori non car l'appel a déjà été signé par les OS parties prenantes du collectif CNDF/Nous toutes (à vérifier).

Modalités pratiques d'organisation de la manifestation en Ile de France : faire le lien avec FSU Ile de France. Amandine sera dans le gpe d'organisation et fera passer les informations.

Qui coordonne la manif pour Paris IDF? (infos à envoyer aux listes, Drapeau, Banderole, etc.)

Appel au 24/11 à rédiger (à mettre également dans le Pour Elles). Amandine s'en charge. Partir de l'appel de l'an dernier

Les femmes ont pris la parole. La FP n'est pas épargnée.

Appel à organiser des rassemblements/manifs sur les territoires.

Amandine va au CNDF (collectif créé après le 25/11 1995 qui avait été un succès énorme)

Questions diverses

texte action du CDFN : une phrase pour l'appel à la manif du 24.

8 mars : Syndicalisme et femmes (intégré somme stage)

- Cécile Guillaume (GB) : Syndiquées
- Zoé Haller (FSU) : texte sur open edition <https://journals.openedition.org/nrt/3062>
- Sophie Bérout : sociologie politique du syndicalisme, approche genrée

Appel national intersyndical : budget = 1500 euros pour la FSU
Appel 15h40

Appeler Solidaires et Sophie Binet (Sigrid)

Stage fédéral :

Ok contacts pris

Intersyndicale femmes

prochaine réunion le 7 novembre;

21 et 22 mars : Bourse du travail de Saint denis

Thèmes validés.

La FSU doit s'occuper des thèmes 3 et 4.

Thèmes arrêtés

- 1) **Femmes et violences au travail** : en relation avec la norme OIT. Angle international invitation d'américaines du sud. Une CSI, Une AVFT, 3 syndicaliste
- 2) **Femmes et immigration droit d'asile** : associations plus chercheuse sur migrations et genre
- 3) **Femmes dans les instances représentatives** (problématique autour de la prise de responsabilités des femmes) : CHSCT; CE, CAP équilibre dans les constitutions des listes, stratégie, perspectives: sophie bérourd.....
Analyse qualitative aussi avec une élue.
- 4) **Femmes et sexualité** : Education, rapport au corps

Congrès extraordinaire SNETAP avec journée d'études vers la parité dans les statuts, 27 et 28 mars 2019 à Paris

Journée d'études

Thème : La parité, enjeux et bénéficie pour un syndicat

Matin : table ronde avec 3 intervenant·e·s (20 min chacun·e)+ 1 modérateur·trice. Débat avec la salle

- Parité et discrimination positive : analyse de la politique du quota (Rachelle Silvera)
- Analyse fonctionnement parti politique/syndicat : tendance à reproduire le même schéma (Sophie Pochic??)
- Analyse historique de la place des femmes dans les syndicats et partis (recherche intervenant·e : voir livre *Toutes à y gagner*)

Après-midi : 4 ateliers avec pour chaque 1 animateur·trice, 1 Grand·e témoin, 1 rapporteur·trice

- Le fonctionnement démocratique d'une organisation syndicale nécessite-t-il la parité ? Gr. témoin : Annick Merrien qui a été SG du SNETAP

- La parité, crise ou avenir pour un syndicat ? Gr. témoin : Annick Coupé, présidente d'Attac
- Comment un syndicat défend-il les droits des femmes ? Gr. témoin : Laurence Le Louët, SN SNPES-PJJ-FSU
- Les lois sauveront-elles l'égalité ? Gr. témoin : Cécile Cukierman, sénatrice PC

Congrès extraordinaire

Pistes d'amendements des statuts : proposer différents scénarios

Actuellement :

Secrétariat général : 1 SG + 4 SG adjoints. Maxi **6** mandats de 3 ans.

Bureau national : 15 membres

Conseil syndical national : regroupe les élus en C. paritaire et les secrétaires régionaux (non élus directement)

Proposition 1 : Secrétariat général : 2 co-secrétaires avec respect de la parité et 4 binômes de secrétaires adjoints avec respect de la parité pour chaque binôme. Les décharges actuelles seront divisées par 2.

BN : 20 membres élus avec un maximum de 10 hommes et un maximum de 10 femmes. Décharges abaissées à 20% au lieu de 25.

Proposition 2 : Secrétariat général : 2 co-secrétaires avec respect de la parité. 4 secrétaires adjoints avec respect de la parité

BN : 16 membres élus avec un maximum de 8 hommes et un maximum de 8 femmes

Projet Institut Recherche FSU

Helène Gispert, Anne Schul et ?

Projet de chantier : Femmes et lieux de savoirs dans les milieux professionnels (femmes et pouvoirs en qq sorte)

Quelle articulation avec le secteur femmes?

Histoire de la FSU et place des femmes?

Pour le secteur femmes du 18 décembre

- proposition de travail de fond sur un thème

Faire remonter les ref sur les thèmes :

PMA/GPA : les enjeux; les conséquences sur le "droit aux origines" etc.